

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 09 juin 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

L'an 2023, le 09 juin 2023 à 20h45 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 02 juin 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02 juin 2023.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud ; MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon, Pfister Eddie.

Absentes excusées : Mme Bernadette Gaulot qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle.

A été nommé secrétaire : Mr Stéphane Vernier

35 – Nomination régisseur

Madame le maire informe le conseil municipal qu'à la demande du Service de Gestion Comptable de Chaumont, il faut revoir le fonctionnement de la régie et la nature des recettes encaissées par la régie, pour ainsi refaire l'acte constitutif de cette régie et reprendre un arrêté de nomination d'un régisseur après avis conforme du comptable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à modifier la régie communale en application de l'article L. 2122-22 al. 7 du code général des collectivités territoriales et de prendre un arrêté de nomination d'un régisseur, Madame Sandra Recouvreur, après avis conforme du comptable.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 09 juin 2023

Le Maire
Marie-Noëlle HUBERT

